

ON LA FAIT COURTE

Pour les disquaires, des miettes

► Combien? C'est la question qui hante le secteur culturel depuis que le Président et le ministre de la Culture promettent des aides. Et parfois, des chiffres tombent. Les 300 disquaires indépendants que compte la France viennent d'apprendre que pour toute la période de fermeture obligatoire de leur boutique, ils toucheront 1500 euros. Les labels (producteurs) ont droit à 10 000, quant aux distributeurs, ce sera 35 000. Ainsi en est-il de la répartition du fonds de secours destiné aux acteurs de la musique, doté de 1 million d'euros et piloté par le Centre national de la musique (CNM). Le Groupement des disquaires indépendants nationaux (Gredin), seul syndicat du secteur, aimerait bien savoir comment a été partagé le gâteau puisqu'il n'a pas été invité à la table des négociations, ni même consulté. Il vient d'écrire à Franck Riester pour lui demander des explications. D'autant que, dénonce le syndicat, pour demander cette aide financière plafonnée à 1500 euros, «*il faut presque s'attacher les services d'un comptable*» afin de remplir l'onglet «*situation financière*» du tableau Excel, avec pertes et, surtout, budget prévisionnel...